

# Un dixième partenaire pour MedLink Ports

Les 8 ports fluviaux de l'axe Rhône-Saône et le port de Marseille Fos qui constituent le réseau MedLink Ports depuis sa création en 2008, signeront le 30 mars 2011 sur le salon SITL leur 3<sup>ème</sup> convention annuelle de partenariat avec le soutien de Voies Navigables de France.

A cette occasion, un dixième et nouveau partenaire sera intégré à MedLink Ports, le port intérieur de Vienne Sud (Salaise-Sablons). Situé à 60 km au sud de Lyon et à proximité des zones les plus industrialisées de la région Rhône-Alpes, Vienne Sud figure au 4<sup>ème</sup> rang des plateformes de l'axe Rhône-Saône en termes de tonnages transportés (844 350 tonnes en 2010). C'est donc un membre dynamique et performant qui vient enrichir l'offre de Med Link Ports.

La version 2011 de la convention MedLink Ports sera également complétée d'un volet concernant la qualité de la manutention grâce à des accords de formation et d'évaluation des conducteurs d'engins qui sera assuré par le MIPTIC et son simulateur de conduite (Marseille International Port Training and Instruction Center). L'objectif est d'assurer aux chargeurs de l'axe Rhône Saône que leurs marchandises bénéficient dans l'hinterland des mêmes techniques et savoir-faire que dans le port maritime. Ce volet renforce la marque MedLink Ports en offrant des atouts concrets à la clientèle du réseau.

Fondé initialement sur un partenariat promotionnel visant à valoriser l'offre multimodale constituée autour du port de Marseille Fos et de son hinterland, le GPMM travaille déjà pour 2012 à l'insertion d'avantages commerciaux dont pourront bénéficier les clients qui utilisent une plateforme MedLink Ports. L'objectif : continuer à fidéliser la clientèle sur l'axe Rhône-Saône, un axe vital pour le développement du Port de Marseille Fos.

Les 9 ports fluviaux de Pagny, Chalon, Mâcon, Villefranche-sur-Saône, Lyon, Valence, Avignon-Le Pontet, Arles et Vienne Sud forment un véritable réseau sur les 550 km de l'axe fluvial à grand gabarit du Rhône et de la Saône. MedLink Port couvre ainsi 7 départements français et dessert l'hinterland européen. Il totalise aussi près de 3 000 mètres de linéaire de quai, 50 ha de capacité de stockage et 460 hectares de réserves foncières.

En 2010, 3 millions de tonnes de marchandises ont transitées par voie fluviale entre l'axe Rhône Saône et le port de Marseille Fos.

**Signature de la convention 2011  
mercredi 30 mars à 12h30**

stand E28 (Marseille Europort), SITL, porte de Versailles-Pavillon 7.2



**GRAND PORT MARITIME  
DE MARSEILLE**

Contact presse : **Claire Battédou**

Tél. : 04 91 39 42 01

Courriel : [claire.battedou@marseille-port.fr](mailto:claire.battedou@marseille-port.fr)

